Communiqué de l'Ambassade

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **3 (1964-1965)**

Heft 13

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMMUNIQUE DE L'AMBASSADE

L'accord signé le 20 juin 1964 concernant l'indemnisation des intérêts suisses touchés par les mesures de nationalisations et d'autres mesures restrictives en République Arabe Unie sera mis en application provisoire dès le 1er novembre 1964.

Les compatriotes pouvant prétendre à une indemnisation dans le cadre de cet accord sont invités à se mettre en rapport avec l'Ambassade.

outre 7 diplômes ont été rapportés pour des 4e, 5e et 6e places.

- **Le Professeur Arnold Laett,** Président de la Commission des Suisses à l'Etranger de la Nouvelle Société Helvétique de 1934 à 1944 et Vice-Président de la Fondation Pro Helvetia de 1943 à 1955, est décédé à l'âge de 79 ans. On se rappelle avec émotion ses émissions du lundi soir à Radio Beromünster pour les Suisses à l'étranger qui se terminaient par les mots : « Bhüetech Gott alli mitenand u schlafet wohl ».
- **Nominations dans le Haut Commandement de l'armée.** Suite à l'affaire des « Mirages », le Conseil fédéral a nommé comme Chef de l'Etat-major général le Commandant de Corps d'armée Gygli, commandant d'un C.A., et comme commandant des troupes d'aviation et de défense antiaérienne le Divisionnaire Studer, promu au grade de Cdt. de C.A. Le Divisionnaire Ernst est également promu au grade de Cdt. de C.A. et reçoit le commandement d'un C.A. Le Conseil fédéral a également nommé deux nouveaux divisionnaires qui prendront le commandement de la 3e et de la 8e division. L'ancien chef de l'Etat-major général est à la disposition du Conseil fédéral et a reçu comme mission l'étude de questions se rattachant à la guerre totale.

Conférence sur les fouilles récentes de la palafitte néolithique de Niederwil (Thurgovie)

La Société Suisse de Charleroi porte à la connaissance des intéressés qu'elle sera donnée le dimanche 20 décembre prochain par le Prof. Dr. H.T. Waterbolk, directeur du « Biologisch-Archaeologisch Instituut » de Groningen. Cette conférence aura lieu à MONS, Maison Losseau, 37, rue de Nimy et est organisée par la Société de recherche préhistorique en Hainaut.

Société Suisse d'Anvers

Notre fête de Noël aura lieu le dimanche 20 décembre 1964 à 15 heures, dans la salle « ALFRED OST » de la Société Royale de Zoologie d'Anvers.

Union Suisse de Bruxelles

Dimanche 20 décembre 1964 à 15 h., traditionnelle fête de Noël pour nos membres et leurs enfants. Hôtel Atlanta, salle dorée. Animateur, fantaisistes musicaux, illusioniste. Des formules d'inscription ont été envoyées aux intéressés.

Mardi 26 janvier 1965 à 20 h. 15, à la Maison Suisse, projection de diapositives en couleur sur la Suisse par notre membre et ami M. Alex Krauss.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre de l'Expo 64 est offert aux Suisses de l'étranger au prix spécial de Frs. s. 7,— (au lieu de 10,—), + frais de port; 224 pages, 284 illustrations, 48 pages en couleur, présentation dans un élégant étui. Seules les éditions française et italienne sont encore disponibles. Les commandes peuvent être adressées directement aux **Editions Payot,** 10, rue Centrale, **1000 Lausanne.**

On peut s'abonner à ECHO, revue des Suisses à l'étranger paraissant mensuellement, en s'adressant à l'Ambassade. Prix de l'édition complète : F.b. 130,—. Prix de l'édition allemande ou française : F.b. 90,—, C.C.P. 312.00.

DECES DE M. J.-B. CHRISTOFFEL,

Président d'Honneur de la Société Suisse d'Anvers.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès à Anvers, le 26 octobre 1964, dans sa 93ème année, de notre Président d'Honneur.

Entré dans la Société en 1889 — il y a 75 ans ! — il la présida à diverses reprises, puis fut Président d'Honneur depuis 1922. Animateur de la section de chant en 1910, il fut, dès leur début, membre protecteur des sections : Union Sportive Suisse (1921), de Gymnastique (1925) et de Tir (1930). En mai 1903, Monsieur CHRISTOFFEL prit une part très active à la constitution, à Bruxelles, de la « FEDERATION DES SOCIETES SUISSES EN BELGIQUE ». Il fut Consul de Suisse à Anvers de 1924 à 1927. Malgré ses très absorbantes occupations à la BELL TELEPHONE MFG. Co, à Anvers (il fut directeur commercial, puis membre de la Direction Générale et, dès 1919 jusqu'en 1930, membre du Conseil d'Administration), Monsieur CHRISTOFFEL a toujours manifesté beaucoup de dévouement envers la Colonie suisse d'Anvers.

En 1962, il avait participé au 75ème anniversaire de notre société.

Monsieur John Balthazar CHRISTOFFEL était Commandeur de l'Ordre de la Couronne et Officier de l'Ordre de Léopold. Sa mémoire a été saluée par des hommages mérités et par les témoignages de reconnaissance de tous ses compatriotes.

Le corps de notre éminent compatriote grisonnais a été incinéré à Coire, le 31 octobre 1964.

Nous lui garderons un indéfectible souvenir.

Ch. St.

LE LECTEUR ET L'EXPO 64

La rédaction avait sollicité les impressions recueillies par nos compatriotes ayant visité l'Exposition nationale à Lausanne. Il nous est déjà parvenu une réponse, c'est celle d'un compatriote n'ayant pas visité l'Expo !

« Je n'ai pas visité l'Expo 64; je le regrette. De nombreux articles parus dans la presse, m'ont décrit l'Expo, sa présentation, ses buts. Entre autres, elle visait à faire prendre conscience aux Suisses de tous genres de la « réalité suisse »; elle devait provoquer chez les différents éléments du Pays une prise de conscience, une sorte d'autocritique.

Qu'est la Suisse ? l'image que j'ai n'est-elle pas subjective ? Quel est le type du Suisse moyen; est-ce que je lui ressemble ?...

Tous ces points me préoccupent. J'essaie de me rassurer : je me « sens Suisse »... L'Expo m'aurait permis de balayer ces incertitudes. Dommage...

C.H. ».

La publication de l'enquête « un jour en Suisse » dans le royaume de Gulliver, sera une source précieuse de documentation pour notre compatriote !

PROCHAIN COURRIER

Parution prévue mi-février 1965. Prière d'envoyer les articles et communications au plus tard le 1er février 1965.

Le COURRIER SUISSE : 2, rue Philippe-le-Bon, Brux. 4. C.C.P. 387.48

Editeur responsable :
J. PIERREHUMBERT, 151, avenue Chazal, Bruxelles 3.

Commision de rédaction : Ch. STEINER, Anvers, A. W. KLOPFENSTEIN, J. PIERREHUMBERT, Bruxelles.

Imprimerie Hermès, 57, rue Picard, Bruxelles 2.